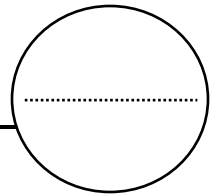




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 4 juillet 2023 à compter de 20h00 dans la salle du conseil située au 505-5 rue Frontière, J0L 1H0, Hemmingford.

Sont présent(e)s

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Roy Catto, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;

Est également présente

Michael Krohn, Directeur général et Greffier-trésorier
Pascale Giroux, Directrice générale et Greffière-trésorière adjointe et Coordinatrice des travaux publics

Sont Absents: M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2023-07-139

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2023-07-140

2A ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

3-DÉLÉGATION

2023-07-141

4A- CONTACT CITÉ - FACTURE #351 - SOUTIEN ADMINISTRATIF

Attendu que Contact Cité a suivi différents dossiers, TECQ, MAMH, tennis, MTQ, règlement d'emprunt, et échanges avec la direction;

Attendu que les frais accumulés pour l'appui administratif de Contact Cité sont de 3 104.33\$

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité paie Contact Cité les frais accumulés d'un montant de 3 104.33\$ pour son soutien administratif, taxes comprises.

6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de juin 2023.

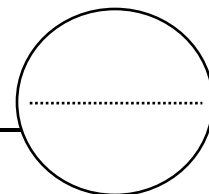
2023-07-142

6B-EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR LE POSTE ASSISTANT À LA VOIRIE ET AIDE À L'INSPECTION POUR L'ÉTÉ 2023

Considérant que la municipalité a reçu l'approbation d'emploi d'été Canada pour l'embauche subventionnée d'un étudiant d'été, pour le poste d'assistant à la voirie ;

Considérant que le comité de sélection a procédé à des entrevues et a retenu un candidat pour occuper le poste ;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

Considérant que les conditions de l'embauche sont déterminées par le tableau des recommandations #2023-003.
Considérant que le directeur général a procédé à l'embauche de Nicolas Lefebvre en date du 12 juin 2023 par l'entremise de sa délégation de pouvoir à l'article 8 du règlement 308;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-D'entériner l'embauche de Nicolas Lefebvre selon les conditions du tableau des recommandations #2023-003 ;

-Que les heures effectuées par cet employé sur les terrains et infrastructures qui font partie de l'entente intermunicipale sur les loisirs et l'embellissement du territoire avec le Canton de Hemmingford soient soumises à la Quote-part.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-07-143

6C-INVITATIONS À SOUMISSIONNER - ENTRETIEN DES CHEMINS ET STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

Considérant que le contrat pour le déneigement des chemins de la Municipalité est terminé ;

Considérant que le contrat pour le déneigement des stationnement municipaux est terminé ;

Considérant que le contrat sera pour un montant total de plus de 50 000\$ mais de moins de 121 200\$;

Considérant que la Municipalité doit inviter au moins deux (2) entrepreneurs en appel d'offre pour soumissionner ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que des appels d'offres soient transmises à plusieurs entrepreneurs de la région pour qu'ils puissent soumissionner sur les travaux d'entretien des chemins et des stationnements municipaux et de présenter lors du prochain conseil, les appels d'offres reçues ;

- Que toute soumission devra être faite sur la formule fournie par la Municipalité ;

- Que les soumissions seront remises dans les enveloppes scellées avec la mention "**Soumission Village – Déneigement des chemins et des stationnement municipaux**" au bureau de la municipalité du Village de Hemmingford, au 505 rue Frontière, bureau #5, Hemmingford, le ou avant le 7 août 2023 avant 10 heures. Les soumissions seront ouvertes le 7 août 2023 à 10h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 76 809 gallons par jour durant le mois de juin. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

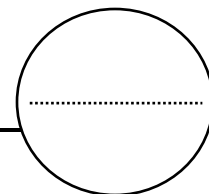
Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

9A RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

M. Michael Krohn, Directeur général, dépose le rapport des permis délivrés durant le mois de juin 2023.

Nombre de permis émis délivrés:	11 permis
Valeur des travaux :	1 269 300 \$

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

QUESTIONS DIVERSES

2023-07-144

12A- ACHAT D'UNE NOUVELLE THERMOPOMPE MURALE POUR LE BUREAU DE POSTE DE GEO-CLIM

Attendu que la thermopompe du bureau de poste ne fonctionne plus et doit être remplacée;

Attendu que le coût avec installation est de 3334.28\$ incluant les taxes;

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité procède à l'achat d'une nouvelle thermopompe murale pour le bureau de poste de GEO-CLIM au montant de 3334.28\$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-07-145

12B-REPLACEMENT DE LA POMPE ENDOMMAGÉE UTILISÉE PAR LBM POUR LE SITE D'ESSAI DU TROISIÈME PUIT

REPORTÉ POUR ÉTUDE

2023-07-146

12C – LETTRE AU DÉPUTÉ DE HUNTINGDON MINISTRE ADJOINTE AU SECTEUR ENERGIE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION, CHEFFE DES RELATIONS AVEC LE MILIEU POUR L'ESTRIE ET LA MONTÉRÉGIE HYDRO-QUÉBEC – AV McNAUGHTON

Attendu que lors de la réunion du conseil municipal du 7 février, quelques citoyens de l'avenue McNaughton ont soulevé un problème concernant leurs arrière-cours;

Attendu que l'administration du Municipalité s'est renseignée sur le problème;

Attendu que le conseil a discuté de la question en réunions de caucus,

Attendu qu'il a été décidé d'envoyer une lettre d'un conseiller au Député de Huntingdon, au Ministre adjoint au secteur de l'énergie du ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie et à la Cheffe des relations avec le milieu pour l'Estrie la Montérégie Hydro-Québec;

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que M. Jayne McNaughton, conseillère n°5 devrait envoyer une lettre au nom du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford d'inviter les destinataires à une réunion pour proposer des solutions possibles à la question des cours arrière des citoyens impliqués. La lettre datée du 15 mai 2023, a été envoyée par courrier électronique au Député de Huntingdon, au Ministre adjoint au secteur de l'énergie du ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie et à la Cheffe des relations avec le milieu pour l'Estrie et la Montérégie Hydro-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-07-147

12D- FORFAIT ENTOURAGE – NUMERIQUE.CA (VILLAGEDEHEMMINGFORD.CA)

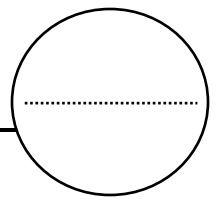
Considérant que Numerique.ca a été engagé pour construire et maintenir le site web municipal avec résolution 2022-06-107 qui a été adapté le 7 juin 2022;

Considérant que le contrat d'entretien annuel doit être renouvelé;

Considérant que les frais pour le forfait annuel entourage incluant comprend un bulletin d'information et une banque de 2 heures seront de 1 727.63\$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité procède au paiement de la facture no. 27598 de Numerique.ca pour le forfait entourage annuel de 1 724.63\$ incluant les taxes - poste 02-130-00-347.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-07-148

12F-DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : 590, RUE TOBIN (LOT # 5 367 117 : NOUVELLE CONSTRUCTION)

- Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance d'une demande de permis de construction # 2023-06-0036 pour le 590, rue Tobin (Lot # 5 367 117) qui est dans la zone HA-4 et qui doit être soumise à une demande de dérogation mineure;
- Attendu que la présente demande de dérogation mineure # 2023-06-0004 vise à autoriser l'implantation d'une nouvelle construction unifamiliale isolée dont la marge latérale gauche sera de 1.65 mètre et la marge latérale droite de 2.01 mètres au lieu de 3 mètres comme l'exige la grille de spécification des usages et des normes de la zone HA-4 au Règlement de zonage numéro 293.
- Attendu que la grille des spécifications de la zone HA-4 prévoit que les marges latérales doivent être à 3 mètres des limites de propriété.
- Attendu que la grille des spécifications de la zone HA-4 prévoit que le total des deux latérales doivent être à minimum 5 mètres.
- Attendu que l'amendement no. 293-6 du règlement de zonage no. 293, chapitre 5, tableau 1 (Usages et constructions autorisés dans les cours) prévoit qu'un garage annexé (avec ouverture) peut être à 1,5 mètre des limites de propriété.
- Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) estime que le projet respecte les dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure du règlement no. 299 sur les dérogations mineures.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure # 2023-06-0004 pour l'implantation de la nouvelle construction au 590, rue Tobin (Lot # 5 367 117) telle que déposée et décrite ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-07-149

12G - MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTANT EN URBANISME

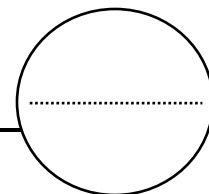
- Attendu que il y a un besoin d'assistance technique aux personnes responsables de l'application des règlements d'urbanisme;
- Attendu que le conseil a pris connaissance de l'offre de service #23105 de la firme W Urbanisme, datée du 4 juillet 2023;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le mandat pour des services professionnels de consultant en urbanisme et d'acheter une banque de 60 heures d'une somme de 4 800\$ plus les taxes applicables de la firme W Urbanisme Inc.

Que ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat précité ainsi que tout autre document nécessaire en lien avec la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

2022-07-150

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 JUILLET 2023

Considérant que M. Michael Krohn, le Directeur général et Greffier-trésorier confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 4 juillet 2023, soit dans le budget 2023, ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que les comptes payés du 7 juin au 4 juillet 2023 soient acceptés au montant de 74 056.26 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 4 juillet 2023 soient payés au montant de 20 320.34\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-07-151

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h26.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Drew Somerville, Maire
Maire.

Michael Krohn
Directeur général et Greffier-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2023